

APPENDICE A

QUATRE MODÈLES « PURS » DE FORMATION D'UNE NORME SOCIALE DANS UN MILIEU

L'innovation sociale (IS) se définit par rapport à la norme sociale (NS), selon son écart type par rapport aux conduites normales.

Dans une conception aristotélicienne d'origine héraclitéenne mettant l'accent sur la continuité du mouvement universel, l'innovation sociale peut être considérée comme la source de la normativité sociale, cette dernière résultant de la stabilisation ou de la fixation d'un scénario de conduite dorénavant pertinent devant une situation type. Donc, si cette fixation demeure stable, l'innovation sociale se départit de son aspect novateur, et la performance du même acte (*actum*) devient une norme sociale ($IS = NS$).

Cette stabilisation est située dans la dynamique d'interaction, si bien que nous pouvons poser la distinction analytique entre l'innovation comme telle (I), c'est-à-dire la première réalisation du scénario novateur structuré en relation de pertinence et de signes, conçue comme cause matérielle, et la reproduction sociale de cette innovation (IS), conçue comme un effet dans la succession empirique des choses. Idem pour le passage de l'innovation sociale à la norme sociale.

Nous avons distingué l'action, au plein sens du terme, de la simple conduite par la représentation thématique d'un but, soit une forme d'anticipation. Nous dirons donc d'une réalisation qu'elle est soit anticipée, soit fortuite ou non remarquée par les agents, et qu'elle prend alors la forme d'une conduite analogique ou imitative. Cette conduite peut être liée à

l'éveil d'une activité de typification ou à une forme d'emportement par une « humeur diffuse », une ambiance, d'où émane une qualité propre à entretenir et à reproduire, ou de quelque autre forme de compréhension antéprédicative à spécifier.

En reportant les deux (2) modes de conduite, simples conduites (SC) ou actions au plein sens du terme (A), sur ces deux (2) moments distincts que sont la première réalisation du scénario novateur comme tel (I) ainsi que sa reproduction sociale (IS), nous obtenons quatre ($2^2 = 4$) modèles « purs » d'établissement d'une IS, source potentielle d'une NS ; soit :

	I	IS	(lors de la réalisation)
(a)	SC	SC	(I fortuite et IS non remarquée)
(b)	SC	A	(I fortuite et IS anticipée)
(c)	A	A	(I anticipée et IS anticipée)
(d)	A	SC	(IS anticipée et IS non remarquée)

Ou encore :

	I	IS	NS	
(a)	SC	SC	SC	(Origine fortuite de l'I et NS non remarquée)
(b)	SC	SC + A	A	(Origine fortuite de l'I et NS anticipée)
(c)	A	A	A	(I anticipée et NS anticipée)
(d)	A	A + SC	SC	(IS anticipée et NS non remarquée)

Dans la succession matérielle des choses, l'innovation sociale touche un milieu plus ou moins grand, dont la taille peut évoluer, de même que sa structuration en groupes restreints, groupes d'affinités, milieu social, groupes professionnels, société, civilisation et autres ensembles culturels de toutes sortes. Il y a indéniablement un moment où, comme l'aurait remarqué Marx, la quantité et la régularité du scénario, sa fréquence, marque un saut qualitatif du milieu, et où on ne parle plus d'IS mais de NS selon l'aire que l'on prend en considération. Là encore, le mode de conduite peut varier et, comme le remarquait Goldstein, cette attitude peut varier selon les individus d'un même ensemble.

Attention ! Conséquemment, ce tableau ne vise pas à faire une modélisation de l'évolution typique d'une innovation vers une norme sociale, ni ne peut servir à la faire. Il vise bien, plutôt, à montrer les possibilités d'ancrage antéprédicatif ou prédictif de la source de la NS et de sa diffusion en société, et à démontrer la pertinence du concept général de conduite pour tenir compte de la présence de différentes attitudes face à la norme sociale chez les agents au lieu, donc, de présumer qu'un processus intellectuel accompagne d'emblée le phénomène normatif, que ce soit dans son empiricité soumise à la succession temporelle ou dans sa structuration formelle.